



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Séance ordinaire du lundi 28 septembre 2009</p> <p>Province de Québec Comté Richelieu Commission scolaire de Sorel-Tracy École secondaire Fernand-Lefebvre Conseil d'établissement</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 28 septembre 2009, à 19 heures, à l'École secondaire Fernand-Lefebvre au 265, rue de Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 4A5, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :</p> <p>Parents : Mme Jany Arseneault, présidente M. Clément Délisle Mme Josée Dodier Mme Chantal Fontaine Mme Josée Guay Mme Linda Joyal Mme Manon Salois, vice-présidente Mme Martine Voyer</p> <p><u>Membres du personnel</u></p> <p>Enseignants : Mme Josée Bacon M. Michel Coulombe Mme Mélanie Déziel Mme Martine Péloquin Mme Sylvie Racine</p> <p>Professionnel : M. Réjean Paradis</p> <p>Personnel de soutien : Mme Johanne Lalonde</p> <p>Représentant des étudiants : M. Antoine Pelletier, représ. élèves 4^e sec. Mme Jennifer Laporte, représ. élèves 5^e sec.</p> <p>Ainsi que : Mme Dominique Dussault, directrice</p> <p>Absence : Mme Karin Hofman, représ. Communauté</p> <p>Absences motivées : Mme Pierrette Lesieur, enseignante Mme Micheline Leboeuf, représ. communauté</p>
Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	1.0 Mme Jany Arseneault, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>CE 2009-09-122</p>	<p>1.1 Il est proposé par Mme Martine Voyer que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants :</p> <p>2.6 Représentants de la communauté</p> <p>3.5 Constats d'infraction contre le tabagisme</p> <p>3.6 Lettre à M. David Gagné pour le déneigement</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
<p>Adoption du procès-verbal du 15 juin 2009</p> <p>CE 2009-09-123</p>	<p>1.2 Il est proposé par Mme Josée Guay d'adopter le procès-verbal en y apportant ces modifications :</p> <p>1. Mme Nicole Teasdale aurait dû être parmi les personnes absentes</p> <p>2. Au point 1.2.2 : Mme Manon Salois n'a pas été pressentie pour le poste, mais détenait déjà le poste de vice-présidente et ce, depuis le début de l'année.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
<p>Suites au procès-verbal de la réunion du 15 juin 2009</p>	<p>1.3 2.3.4 Mme Arseneault avait demandé qu'il n'y ait pas trop de demandes spécifiques concernant la couleur et/ou la grosseur des cartables ou cahiers.</p> <p>Il y en a quand même eu, cependant les élèves n'ont pas été réprimandés même s'ils n'avaient pas nécessairement ce qui avait été demandé.</p>
<p>Période de questions du public</p>	<p>1.3 Les élèves ont eu un travail à faire, et il leur a été suggéré de le faire sur publisher.</p> <p>Un des élèves ne savait pas qu'il ne possédait pas le logiciel chez lui. Donc, quand il est revenu à l'école il n'avait pu faire le travail.</p> <p>Jennifer Laporte suggère que les élèves soient un peu plus informés des endroits où il leur est permis d'aller.</p> <p>Il y a 3 laboratoires avec environ une vingtaine de postes disponibles dans l'école. Les élèves seront informés, par le biais des téléviseurs, des locaux et des midis lorsque le BCD des enseignants recommencera.</p>
<p>Informations de l'O.P.P.</p>	<p>1.5 Il n'y a pas eu de rencontre de l'O.P.P.</p>
<p>Rapport du conseil étudiant</p>	<p>1.6 Des dépliants ont été distribués pour les activités.</p> <p>Une activité a déjà eu lieu, le vendredi 25 septembre.</p>
<p>Rapport de la déléguée au Comité de parents</p>	<p>1.7 La première rencontre aura lieu le 14 octobre 2009.</p> <p>Il y aura un forum sur le site Internet.</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

Rapport de la présidente	1.8	Aucun rapport
Correspondance	1.9	- Levée de fonds : Gratte-0-thon - Fondation des maladies mentales - Assemblée nationale
Élections	2.1	Avant la période des mises en candidature pour les différents postes convoités, la directrice de l'école renseigne les membres notamment sur la fonction des personnes qui assumeront ces postes. De plus, elle informe les membres concernant le processus des élections. Mme Dominique Dussault se propose présidente d'élection, elle est élue à l'unanimité.
À la présidence CE 2009-09-124	2.1.1.	Mme Martine Voyer propose Mme Jany Arseneault et elle accepte, elle est donc élue présidente du Conseil d'établissement 2009-2010 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre. Adopté unanimement
À la vice-présidence CE 2009-09-125	2.1.2	Mme Josée Guay propose Mme Manon Salois et elle accepte. Mme Chantal Fontaine propose M. Clément Délisle, mais il décline. Mme Salois, est donc élue à titre de vice-présidente du Conseil d'établissement 2009-2010 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre. Adopté unanimement
Au secrétariat CE 2009-09-126	2.1.3	Mme Johanne Lalonde s'est proposée pour effectuer le travail de secrétariat. Comme elle est secrétaire à l'E.S.F.-L. et qu'il lui revient de faire les procès-verbaux, il lui sera plus facile de prendre elle-même les notes. Les membres étant d'accord avec l'idée, elle est élue à titre de secrétaire du Conseil d'établissement 2009-2010 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre. Adopté unanimement
Régie interne 2009-2010 CE 2009-09-127	2.2	Après lecture du document, Il est proposé par M. Michel Coulombe d'apporter un changement au point 4.1 : Que dans le cas d'une séance ordinaire, l'avis de convocation ainsi que les documents pertinents soient transmis aux membres au moins 7 jours ouvrables avant la tenue de la séance. C'est ce qui se faisait avant, on ne sait pas trop quand cela a été changé. Après cet ajustement, il est proposé par Mme Manon Salois, que les règles de régie interne du Conseil d'établissement 2009-2010 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre soient acceptées. Adopté unanimement



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>Fréquence des réunions CE 2009-09-128</p>	<p>2.3 Mme Dominique Dussault propose de tenir les réunions les lundis. Les membres discutent entre eux et les dates convenues pour les rencontres de cette année seront donc les suivantes :</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>28 septembre 09</td> <td>14 décembre 09</td> <td>12 avril 10</td> </tr> <tr> <td>26 octobre 09</td> <td>1^{er} février 10</td> <td>10 mai 10</td> </tr> <tr> <td>23 novembre 09</td> <td>15 mars 10</td> <td>14 juin 10</td> </tr> </table> <p>Il est proposé par Mme Chantal Fontaine d'accepter le calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2009-2010.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>	28 septembre 09	14 décembre 09	12 avril 10	26 octobre 09	1 ^{er} février 10	10 mai 10	23 novembre 09	15 mars 10	14 juin 10
28 septembre 09	14 décembre 09	12 avril 10								
26 octobre 09	1 ^{er} février 10	10 mai 10								
23 novembre 09	15 mars 10	14 juin 10								
<p>Activités d'autofinancement CE 2009-09-129</p>	<p>2.4 2.4.1 Afin de réduire le coût du billet du bal Vente de cartes-cadeaux de la Poissonnerie Odessa</p> <p>2.4.2 Afin de réduire le coût du billet du bal Vente de produits Perfection à partir d'un catalogue</p> <p>2.4.3 Pour réduire le coût du voyage des élèves en Tunisie. Empaquetage au Super C, Souper spaghetti à la Popessa Vente de café et chocolat, de boîte de fromage, de certificats de la poissonnerie Odessa, de produits Perfection et de Poivre des Iles, ainsi que des roses à la St-Valentin.</p> <p>Il est proposé par M. Michel Coulombe d'accepter chacune de ces campagnes de financement.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>									
<p>Sorties éducatives CE 2009-09-130</p>	<p>2.5 2.5.1 Pour les élèves en Concentration Arts École nationale de théâtre de Montréal Les sorcières de Salem et ensuite rencontre avec les acteurs Le 5 novembre 2009 Coût : 7\$ par élève + 200\$ pour l'autobus (budget concentration arts)</p> <p>2.5.2 Pour les élèves de 3^e secondaire et le P.E.I. Un conteur, Éric Michaud, accompagné d'un musicien Se produiront dans le salon des étudiants lors de chacune des 4 périodes du jeudi 28 janvier 2010, c'est un jour 9 Coût : 800\$, on demande 2\$ par étudiant</p> <p>2.5.3 Pour les élèves de 3^e secondaire en P.E.I. Visite du Musée des Abenakis, pour l'histoire, le français et le conte Le 8 octobre 2009 Coût : 10,50\$ + taxes par élève + l'autobus (budget P.E.I.)</p> <p>2.5.4 Pour les élèves en Concentration sciences de 4^e secondaire Visite du Biophare (Centre d'Interprétation du patrimoine) Exposition sur l'ingénierie locale Le 9 octobre 2009 en avant-midi, ils s'y rendront à pied Coût : 1,50\$ par élève (budget de concentration)</p> <p>Mme Jany Arseneault nous informe que M. Patrick Péloquin, enseignant ici à l'E.S.F.-L., est un conteur renommé. Il est allé un peu partout au Québec. Il faudrait peut-être penser à lui l'an prochain.</p>									



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Si on a l'intention de répéter cette activité chaque année, il faudrait également que les frais de 2\$ demandés pour l'activité du conteur, soient ajoutés dans le document des frais chargés aux parents en 2010-2011.</p> <p>Pour la visite au Biophare, il est suggéré que si les élèves du P.E.I. veulent faire partie de la visite, des parents bénévoles pourraient les accompagner, étant donné les 60 élèves, trop nombreux pour la logistique de l'activité.</p> <p>Il est proposé par Mme Josée Dodier d'accepter chacune de ces sorties éducatives.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
<p>Représentant(e) de la communauté</p> <p>CE 2009-09-131</p>	<p>2.6 Mme Dominique Dussault nous informe que Mme Micheline Leboeuf a manifesté son désir d'être représentante de la communauté, pour une autre année encore.</p> <p>2.7 On nous soumet une deuxième candidature : Mme Nicole Teasdale, de Justice alternative Pierre-de-Saurel. Mme Teasdale, a été membre du conseil d'établissement plusieurs années à titre de parent, elle est donc habituée avec les règles.</p> <p>Il est donc proposé par Mme Martine Voyer d'accepter ces 2 représentantes de la communauté au sein du Conseil d'établissement 2009-2010.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
<p>Formulaire de dénonciation d'intérêts</p>	<p>3.1 Un formulaire de dénonciation est remis à chacun des parents.</p>
<p>Programme d'éducation internationale</p>	<p>3.2 Cette année, l'implantation se fera ici dans notre école, nous aurons la visite, c'est-à-dire que quelqu'un se présentera pour vérifier si le personnel de l'école est au courant du programme. Nous ne sommes pas une école PEI, l'accréditation se fait après 5 années.</p> <p>Mme Simone Leblanc, se présentera les 26 et 27 novembre prochains.</p> <p>Tout le monde peut être impliqué. Nous pourrions être sollicités.</p> <p>Le programme devrait être présenté à l'ensemble du personnel, des parents et des élèves. Il existe un carnet de bord et les jeunes ne s'en servent pas. Ils ne comprennent pas très bien les enjeux du programme.</p> <p>Madame Ginette Boisvert, enseignante, agit à titre de coordonnatrice du projet.</p>
<p>Agir autrement</p>	<p>3.3 Une bonne nouvelle, M. Marc Lemieux, conseiller pédagogique a été engagé par la commission scolaire. Cela sera très aidant au niveau du programme. Une rencontre est prévue pour le 13 octobre prochain.</p> <p>L'école secondaire Bernard-Gariépy, vient d'être classée au rang 8, donc ce n'est pas très bon. Avec la fusion des deux écoles secondaires, la clientèle a été dispersée. L'école de premier cycle a donc perdu son classement de rang 1 à 7.</p> <p>C'est un montant de 334 000\$ qui sera partagé entre les 2 écoles. Des sommes</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	sont déjà engagées.
Grippe A (H1N1)	<p>3.4 Ce qui nous touche, dans nos écoles, ce sont les femmes enseignantes enceintes.</p> <p>Le problème c'est de trouver des suppléants. Un comité comprenant : une direction du primaire, une du secondaire, une autre de l'éducation des adultes, M. Alain Bisson des ressources matérielles, M. Michel Lefebvre des ressources humaines ainsi que M. Jean Morin, directeur général, a été mis sur pied au cas où il y aurait une pandémie.</p> <p>Quelles sont les décisions à prendre? C'est le ministère qui nous enverra les directives.</p> <p>Est-ce que les membres du personnel seront sollicités à se faire vacciner?</p> <p>Un dépliant ainsi qu'une lettre explicative devraient être envoyés dans les maisons ainsi qu'à tous les membres du personnel.</p> <p>Les écoles ne devraient pas être l'endroit où les vaccins seraient donnés.</p> <p>L'école devra préparer un local d'isolement, au cas où une personne ne se sentirait pas bien, qu'elle puisse y être amenée et qu'un masque lui soit remis.</p>
Constats d'infraction contre le tabagisme	<p>3.5 On demande qui sont les personnes autorisées à émettre les contraventions?</p> <p>Ce sont les deux techniciens de travail social : Mme Sylvie Durocher et M. Jean Mathieu, qui ont suivi la formation leur permettant d'émettre les constats d'infraction.</p>
Déneigement	<p>3.6 Une lettre sera envoyée à M. David Gagné, dans laquelle il y sera demandé officiellement que cette action se perpétue dans les années ultérieures.</p> <p>On demande s'il serait possible que les escaliers au coin des rues de Ramesay et du Collège soient déneigés?</p> <p>Mme Dominique Dussault pense que cela a déjà été demandé et que ce n'était pas possible, mais c'est à vérifier.</p>
Levée de l'assemblée	<p>4.0 Les sujets étant épuisés, Mme Manon Salois propose la levée de l'assemblée, il est 21h10.</p> <p>Adopté le _____</p> <p>_____</p> <p>Présidente Secrétaire</p>